

## Notre mission

Promouvoir et maintenir la paix, l'ordre et la sécurité publique, ainsi que sauvegarder la vie et les biens des citoyens, en faisant respecter les lois et les règlements et en offrant à la communauté lavalloise un environnement sécuritaire.



Pour toute référence ultérieure à l'événement qui vient de se produire ou pour nous transmettre de l'information relative à celui-ci, veuillez mentionner le numéro de dossier suivant lors de votre appel :

Événement n° : \_\_\_\_\_

### Pour toute urgence, faites le 9-1-1

Pour transmettre de l'information non urgente, communiquez avec votre PDQ ou composez le : **450 662-INFO (4636)**

Pour communiquer avec les autres services de la Ville, composer le **3-1-1**

### Services d'aide complémentaires :

- Ligne Info Santé 8-1-1
- CLSC des Mille-Îles 450 661-2572
- CLSC de Sainte-Rose 450 622-5110
- CLSC du Ruisseau Papineau 450 687-5690
- CLSC du Marigot 450 668-1803
- CAVAC de Laval (Centre d'aide aux victimes d'actes criminels) 450 688-4581



### Site Internet de la Ville de Laval

Dans certains cas, le site Internet de la Ville de Laval vous donnera des informations pertinentes sur les événements ayant un impact majeur sur la population. N'hésitez pas à le consulter!

[www.ville.laval.qc.ca](http://www.ville.laval.qc.ca)

Vous y retrouverez également un grand nombre d'informations sur le Département de police, votre poste de police de quartier et sur les programmes en sécurité publique.



**Il y a eu une importante opération policière dans mon quartier.**

**Devrais-je m'inquiéter?**



Une ville sécuritaire

***Nous faisons équipe avec vous pour la sécurité de tous les membres de la communauté lavalloise!***



# Laval, ville sécuritaire

Au Canada, parmi les trente villes comptant plus de 100,000 habitants, Laval est la cinquième ville la plus sécuritaire.\* Malgré ce fait rassurant, il arrive que des événements isolés viennent perturber la quiétude des citoyens.

Le Département de police de Laval est conscient qu'il est primordial de fournir des réponses aux questions des citoyens lors d'événements pouvant porter atteinte à leur sécurité. Des voitures de police sont anormalement nombreuses dans votre secteur? Vous avez entendu quelque chose d'insécurisant dans les médias? Communiquez avec votre poste de police de quartier (PDQ).

## J'ai vu un important déploiement policier dans mon secteur. Est-ce grave? Ais-je à m'inquiéter?

Voir de nombreux effectifs policiers en opération près de chez vous peut susciter des questions. Les policiers agissent en fonction des informations reçues et connues au moment de prendre en charge un événement. Le plus important pour nous est de s'assurer, en tout temps, de votre sécurité.

Les agents d'interventions communautaires (AIC), présents dans les postes de police de quartier (PDQ), sont disponibles pour répondre à vos questions.

## Entraves à la circulation

Il arrive aussi que des fermetures de rues ou des déploiements policiers d'importance puissent avoir lieu pour des raisons sans aucun lien avec la criminalité. Par exemple :

- Des activités communautaires;
- Des bris de services publics;
- Des incendies, etc.

## Fermeture de rue par les policiers?

Les entraves à la circulation et les fermetures de rues, pour des interventions policières, ne sont pas courantes. Dans tous les cas, les policiers en charge d'une opération vous donneront les explications pertinentes à l'événement. Il est aussi possible que nous ayons à fermer des rues sans que vous n'y voyiez de raisons apparentes. Par exemple :

- Un périmètre de sécurité doit être établi;
- Un périmètre de recherches, d'enquêtes ou encore de pistages par un maître-chien est en voie d'être délimité;
- Le fait de circuler à pied ou en véhicule peut brouiller les pistes d'enquêtes ou faire perdre des indices.

Soyez certains que nous rétablirons la circulation, dans les meilleurs délais, afin de minimiser les inconvénients pour les citoyens. Vous êtes inquiet? Communiquez avec nous en composant le 9-1-1.

## Pourquoi ne puis-je avoir toutes les réponses immédiatement?

Lors d'une situation d'urgence, les policiers feront le maximum pour vous donner les explications relatives à la situation que vous vivez. S'ils vous demandent de quitter votre foyer, c'est pour votre sécurité et celle de vos voisins.

- L'état de santé des personnes concernées;
- L'importance d'aviser, en priorité, la famille de la ou des victimes;
- L'importance de vérifier la véracité des allégations;
- Le fait de divulguer de l'information pourrait faciliter la fuite du ou des suspects.

## En tant que citoyen, comment puis-je collaborer avec la police?

Si vous avez des informations à nous transmettre :

**Informations urgentes sur des actions en cours, composez le 9-1-1.**

Votre poste de police de quartier (PDQ) peut aussi vous renseigner sur de nombreux sujets qui pourraient vous préoccuper. Il nous fera plaisir de vous répondre durant les heures d'ouverture régulières soit : du lundi au mercredi de 9 h à 17 h, le jeudi et le vendredi de 9 h à 21 h et le samedi de 9 h à 17 h.

**PDQ 1** (quartiers Saint-François, Saint-Vincent-de-Paul et Duvernay-Est)  
1245, montée du Moulin, 450 662-4310

**PDQ 2** (quartiers Pont-Viau, Laval-des Rapides et Duvernay)  
289, Cartier Ouest, 450 662-7820

**PDQ 3** (quartier Chomedey)  
1312, boul. Curé-Labelle 450 978-6830

**PDQ 4** (quartiers Laval-Ouest, Laval-sur-le-Lac et Sainte-Dorothée)  
6500, boul. Arthur-Sauvé 450 662-7140

**PDQ 5** (quartiers Sainte-Rose et Fabreville)  
187, boul. Sainte-Rose 450 978-6850

**PDQ 6** (quartiers Vimont et Auteuil)  
5555, boul. des Laurentides 450 662-4860

La ligne **INFO POLICE** est aussi à votre disposition pour transmettre tout renseignement qui pourrait être utile aux policiers :

**450 662 INFO (4636)**



Vous n'avez pas à vous identifier.  
Tout renseignement sera traité  
confidentiellement.